



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/05/2024

MAIRIE  
18 Avenue de la Gare  
54290 BAYON  
Tél : 03 83 72 51 52

[secretariat@mairie-bayon.fr](mailto:secretariat@mairie-bayon.fr)  
[www.mairie-bayon.fr](http://www.mairie-bayon.fr)

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze mai à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

**Étaient présents :** Mme CHARROIS Nicole, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE, Audrey, M. ROUY Christophe, Mme RAUMEL Karine, Mme PETAT COLLE Annick, FRANCOIS Vanessa, M. LAMOISE Régis, M. DECLERCQ Ludovic, Mme COINTEAUX Chantal

**Étai(ent) excusé(s) :** M. CUNAT Damien donne pouvoir à Mme BEURTON Sandrine

**Étai(ent) absent(s) :** Mme LURION Eve-Hélène

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16  
Présents : 14  
Absents : 1  
Excusés : 1  
Nombre de suffrages exprimés : 15  
Pour : 15  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Date de convocation  
03/05/2024

Date d'affichage  
22/05/2024

### Statuts de la Caisse des Ecoles Délibération n°2024 - 22

Vu la délibération n-2020-56 du 14/10/2020 approuvant les statuts de la Caisse des Ecoles,  
Considérant l'arrivée des trois nouvelles communes au sein du RPI (Domptail en l'Air, Haussonville et Saint Mard)

Le Maire de Bayon étant le Président de la Caisse des Ecoles.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

22/05/2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

### APPROUVE

Les statuts de la Caisse des Ecoles ci-annexés et autorise Madame le Maire à les signer

### DESIGNE

- Délégués titulaires : Mme Audrey VAUNE et Mme Chantal COINTEAUX
- Délégués suppléants : M. Thomas RAULIN et M. Régis LAMOISE

Signature du secrétaire de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Bayon,  
Le Maire

